

# RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



## Communiqué de presse

### Chiffres du chômage : une hausse marquée, en particulier chez les jeunes, au moment où s'ouvre une négociation pour réduire les droits

Les derniers chiffres du chômage publiés par la Dares et France Travail pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2025 confirment une dégradation nette de la situation de l'emploi en cohérence avec la poursuite des annonces de plans de licenciement massifs (Cap Gemini, Société Générale, Bosch etc...). Elle intervient alors même qu'une nouvelle négociation s'ouvre pour réduire les droits au chômage des signataires de ruptures conventionnelles qui représentent 20% des allocataires (Unédic 2025).

En effet, en France (hors Mayotte), **5,75 millions de personnes** sont inscrites à France Travail en **catégories A, B et C**, soit **+4,8 % sur un an**. Le nombre de personnes totalement privées d'emploi (**catégorie A**) atteint **3,35 millions**, en hausse de **+6,8 % sur un an**<sup>1</sup>. Au total, on compte 6,5 millions de personnes inscrites en catégories A, B, C, D, E sans compter les nouveaux inscrits allocataires au RSA, CEJ et RQTH du fait de la loi soi-disant « plein emploi » !

#### Jeunes : la fin de l'apprentissage débouche massivement sur le chômage

Les chiffres sont particulièrement préoccupants pour les **moins de 25 ans** :

- **+17,1 % sur un an** en catégories **A, B et C**,
- **+23,6 % sur un an** pour les jeunes en **catégorie A**, sans aucun emploi.

Cette augmentation spectaculaire révèle l'effet de masque que représente l'**apprentissage** sur la précarité des jeunes.

#### Seniors : des fins de carrière toujours fragilisées

Les chiffres font également apparaître une **hausse plus modérée du chômage des seniors** sur un an. Cette évolution confirme néanmoins les difficultés persistantes en fin de carrière, dans un contexte où le recul de l'âge légal de départ à la retraite, désormais **bloqué à 62 ans et 9 mois**, tarde l'accès à la retraite sans garantir le maintien dans l'emploi.

#### Pour la CGT, l'urgence est à la protection et non à la restriction

<sup>1</sup> La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé dans le mois, la catégorie B entre 1 et 78H et la catégorie C plus de 78H.

# RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



Face à la hausse du chômage révélée, la CGT réaffirme que :

- **Réduire les droits à l'assurance chômage ne créera pas d'emplois,**
- Les salarié·es privé·es d'emploi et en particulier les jeunes ont besoin de **débouchés professionnels et de droits à l'indemnisation**, pas de sanctions,
- Les politiques menées sur l'emploi et les retraites alimentent la précarité plutôt qu'elles ne la combattent.

Les chiffres du chômage qui viennent de paraître appellent un **changement de cap !** La négociation assurance chômage doit répondre aux **réalités sociales**, et non servir d'outil comptable au gouvernement !

Montreuil, le 29 janvier 2026